

Ostrum SRI EURO Sovereign Bonds

REPORTING MENSUEL

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE - EXCLUSIVEMENT POUR LES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS ⁽¹⁾

CLASSE D'ACTIONS : R/C (EUR) - FR0000003196

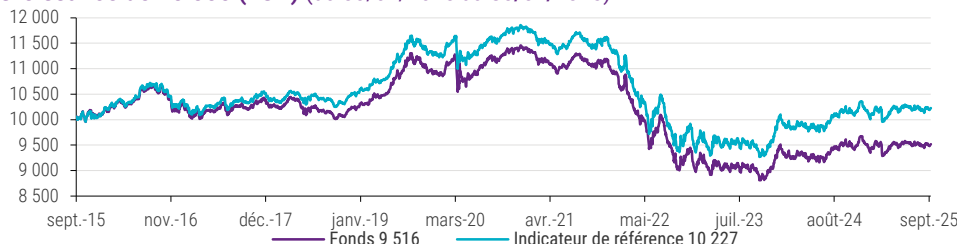
Septembre 2025

Politique d'investissement

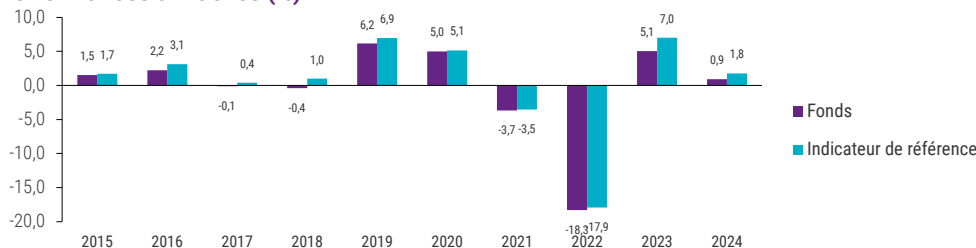
- Fonds bénéficiant du label ISR de l'Etat français et investi dans des obligations d'Etat et assimilées souveraines, notamment des obligations vertes souveraines, émises ou garanties par des Etats de la zone euro
- Une approche ESG opportuniste cherchant à créer de la valeur à travers une gestion active de la sensibilité du portefeuille (entre 1 et 15, avec une cible entre 3 et 9) et de la courbe des taux, l'allocation pays et la diversification dans des obligations indexées inflation et des emprunts d'organismes gouvernementaux et supranationaux.
- Les émetteurs sont sélectionnés sur la base d'une recherche fondamentale et indépendante en interne des emprunts d'Etat et de la dette d'organismes gouvernementaux, prenant en compte l'importance des facteurs ESG ; le processus intègre la notation ISR de chaque instrument et les indicateurs de performance ESG.
- Ce fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sans que l'investissement durable ne soit son objectif. Il peut investir en partie dans des actifs assortis d'un objectif de durabilité, tel que défini selon la classification de l'UE.
- Proportion minimale d'alignement taxonomie : 0%
- Proportion minimale d'investissements durables : 40%
- Classification SFDR : art. 8

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.

Croissance de 10 000 (EUR) (du 30/09/2015 au 30/09/2025)



Performances annuelles (%)



PERFORMANCE (%)	Fonds	Indicateur de référence
1 mois	0,31	0,45
3 mois	-0,27	-0,20
Début année	0,01	0,42
1 an	-0,40	0,25
3 ans	3,52	7,08
5 ans	-15,52	-12,28
10 ans	-4,84	2,27
Depuis la création	221,95	267,91

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds (%)	4,65	5,66	5,92	5,25
Volatilité de l'indicateur de référence (%)	4,55	5,92	6,21	5,30
Tracking Error (%)	0,38	0,67	0,74	0,66
Ratio de Sharpe du fonds*	-0,64	-0,33	-0,83	-0,21
Ratio de Sharpe de l'indicateur de référence*	-0,51	-0,12	-0,68	-0,07
Ratio d'information	-1,73	-1,72	-0,99	-1,08
Alpha (%)	-0,64	-1,16	-0,89	-0,71
Bêta	1,02	0,95	0,95	0,98
R ²	0,99	0,99	0,99	0,98

* Taux sans risque : performance sur la période de l'EONIA capitalisé, chaîné avec l'€STR capitalisé depuis le 30/06/2021. Données calculées sur un pas hebdomadaire.

PERFORMANCE ANNUALISÉE (%) (fin de mois)	Fonds	Indicateur de référence
3 ans	1,16	2,31
5 ans	-3,32	-2,59
10 ans	-0,50	0,22
Depuis la création	3,75	4,19



Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

Surperforme son Indice de référence sur la période d'investissement minimum recommandée, tout en mettant en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable

Rating Morningstar TM

★★ 31/08/2025

Catégorie Morningstar TM

EUR Government Bond

Indicateur de référence

JP MORGAN EMU ALL MATURITY TR €

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Classification AMF	Obligations euro
Forme juridique	SICAV
Création de la classe d'actions	31/12/1993
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	12:30 CET J
Actif net	EURm 399,6
Horizon d'investissement recommandé	> 3 ans
Type d'investisseur	Vente au détail

CLASSES D'ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
R/C (EUR)	FR0000003196	EURPPRM FP
R/D (EUR)	FR0000171233	CDCERSD FP

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible	1	2	3	4	5	6	7	Risque plus élevé
--------------------	---	---	---	---	---	---	---	-------------------

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque repose sur des données historiques.

En raison de son exposition aux marchés obligataires, le Fonds peut subir une volatilité modérée, que son classement dans l'indicateur susmentionné reflète.

La politique d'investissement du Fonds l'expose principalement aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital**
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque lié à l'exposition
- Risque de taux
- Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières
- Risque lié aux variations des taux d'inflation

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ostrum SRI EURO Sovereign Bonds

Analyse du portefeuille au 30/09/2025

ALLOCATION D'ACTIFS (%)	Fonds
Obligations à taux fixe	93,7
OPC Obligataires	5,1
Obligations indexées	1,1
OPC Monétaires	0,1
Liquidités	0,0
Total	100,0
en % de l'actif net	

HORS-BILAN (%)	Fonds
Futures sur obligations	-1,5
Total	-1,5
en % de l'actif net	

10 PREMIÈRES LIGNES (%)	Fonds
OBL 1.300% 10-27	6,9
FRTR 2.750% 10-27	4,7
BTPS 3.700% 06-30	4,0
FRTR 0.750% 11-28	3,9
SPGB 3.450% 10-34	3,6
BTPS 4.100% 02-29	3,4
DBR 0% 08-31	3,1
BTPS 3.000% 10-29	2,5
FRTR 0% 05-32	2,5
IRISH 1.350% 03-31	2,5
Total	37,2
Nombre total de titres	85
en % de l'actif net	

CARACTÉRISTIQUES	Fonds	Indicateur de référence
Duration	6,6	7,0
Sensibilité taux	6,4	6,7
Coupon moyen (%)	2,27	2,14
Rendement à maturité (%)	2,64	2,83

Le calcul du coupon moyen ne prend en compte que les obligations à taux fixe.
Le rendement du fonds est calculé après la couverture de change et après la couverture de sensibilité.
Le rendement de l'indice est calculé après la couverture de change.

QUALITÉ DE CRÉDIT (%)	Fonds	Indicateur de référence
AAA	22,7	23,4
AA+	4,6	5,4
AA	6,0	6,7
AA-	26,1	24,8
A+	13,5	17,3
BBB+	20,3	22,4
BBB	0,3	-
NR	1,5	0,0
OPC	5,1	-
Trésorerie	0,1	-
Nomenclature S&P		

NOTATION MOYENNE ¹	[AA- ; A+]
-------------------------------	------------

RÉPARTITION PAR PAYS (%)	Fonds	Indicateur de référence
France	27,1	24,7
Italie	20,3	22,4
Allemagne	19,7	19,0
Espagne	11,6	15,2
Belgique	3,6	5,2
Autriche	3,2	3,8
Irlande	2,5	1,5
Org. internationaux	2,2	-
Portugal	1,8	2,1
Pays-Bas	1,8	4,4
Finlande	0,7	1,7
Grèce	0,3	-
OPC	5,1	-
Trésorerie	0,1	-

Le pays présenté est le pays de risque, qui peut être différent du pays de domicile, pour certains émetteurs.

EXPOSITION DES PRODUITS DÉRIVÉS	Exposition en % de la poche Fonds	Contribution à la sensibilité taux Fonds
Futures sur obligations		
Euro-OAT Future 2512	-8,3	-0,6
EURO-BUND FUTUR 2512	-6,3	-0,5
EURO-SCHATZ FUT 2512	-5,2	-0,1
EURO-BOBL FUTUR 2512	13,1	0,6
Euro-BTP Future 2512	5,0	0,4
EURO-BUXL 30Y B 2512	0,1	0,0

RÉPARTITION PAR PAYS ET TRANCHE DE MATURITÉ - ANALYSE DES DETTES SOUVERAINES																
Contribution à la sensibilité taux	< 1 an		1-3 ans		3-5 ans		5-7 ans		7-10 ans		10-15 ans		> 15 ans		Total	
	Fonds	Ind. de réf.	Fonds	Ind. de réf.	Fonds	Ind. de réf.	Fonds	Ind. de réf.	Fonds	Ind. de réf.	Fonds	Ind. de réf.	Fonds	Ind. de réf.	Fonds	Ind. de réf.
Finlande	-	-	0,00	0,01	-	0,01	-	0,02	-	0,03	0,02	0,02	0,10	0,05	0,12	0,13
Portugal	-	0,00	-	0,00	-	0,02	-	0,02	0,15	0,02	-	0,03	-	0,04	0,15	0,14
Irlande	-	0,00	-	0,00	-	0,01	0,13	0,01	-	0,02	-	0,01	-	0,05	0,13	0,11
Autriche	-	0,00	-	0,01	0,06	0,02	0,03	0,03	-	0,05	0,02	0,04	0,12	0,14	0,24	0,29
Italie	-	0,01	0,04	0,09	0,37	0,15	0,08	0,19	0,49	0,25	0,23	0,28	0,49	0,41	1,69	1,38
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,05	-	0,05	-
Pays-Bas	-	0,00	-	0,02	-	0,03	-	0,02	0,04	0,05	0,11	0,06	0,06	0,17	0,21	0,34
Espagne	-	0,00	-	0,06	0,00	0,11	-	0,11	0,55	0,19	0,26	0,13	0,23	0,37	1,04	0,97
Belgique	-	0,00	-	0,02	-	0,02	-	0,04	0,18	0,09	0,05	0,04	0,18	0,18	0,40	0,41
Allemagne	-	0,01	0,04	0,08	0,12	0,14	0,95	0,13	-0,22	0,25	-	0,15	0,03	0,54	0,92	1,29
France	-	0,01	0,20	0,10	0,15	0,18	0,27	0,16	-0,56	0,35	0,27	0,22	0,89	0,66	1,22	1,68
Supranationaux	-	-	0,00	-	0,05	-	0,03	-	-	-	-	-	-	-	0,08	-
Total	-	0,03	0,28	0,39	0,75	0,69	1,48	0,73	0,63	1,30	0,95	0,98	2,16	2,62	6,25	6,74
															94,77	100,00



FRAIS	
Frais globaux	0,70%
Commission de souscription max	3,00%
Commission de rachat max	0,00%
Commission de surperformance	0,00%
Minimum d'investissement	-
VL (30/09/2025)	492,38 EUR

Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

GESTION

Société de gestion
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Gestionnaire financier
OSTRUM ASSET MANAGEMENT
Acteur responsable (1), parmi les leaders européens (2) de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs et la prestation de services dédiés à l'investissement.
(1) Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : www.unpri.org.
(2) IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.
Siège social Paris
Fondé 2018
Actifs sous gestion (milliards) 447.3 USD / 381.7 EUR (30/06/2025)

Gérants de portefeuille
SANSON Isabelle : a débuté sa carrière dans la finance en 1985, a rejoint Ostrum AM en 2006 ; Ingénieur diplômée de l'école des Mines de Nancy, titulaire d'un MSc en géophysique de l'université de Stanford, diplôme de l'Institut des Actuaire Français.
DNIGUER Abdelaatik : a débuté sa carrière dans la finance en 2002, a rejoint Ostrum AM en 2005 ; DECF (Diplôme d'études comptables et financières).

INFORMATION

Questions sur le prospectus
E-mail : ClientServicingAM@natixis.com

¹ En l'absence de notation externe, ce sont les scores propriétaires - définis par la recherche crédit Ostrum AM selon une méthodologie de notation interne - qui s'appliquent. Les scores Ostrum AM sont prospectifs à 3 ans et donnent une indication du niveau de risque de crédit de la société et de sa volatilité à travers le temps. Pour faciliter les comparaisons et permettre l'établissement de ratings moyens de portefeuilles, ces scores sont traduits en équivalent Agence S&P's. Source : Natixis Investment Managers Operating Services sauf indication contraire
En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

Ostrum SRI EURO Sovereign Bonds

Analyse ESG au 30/09/2025

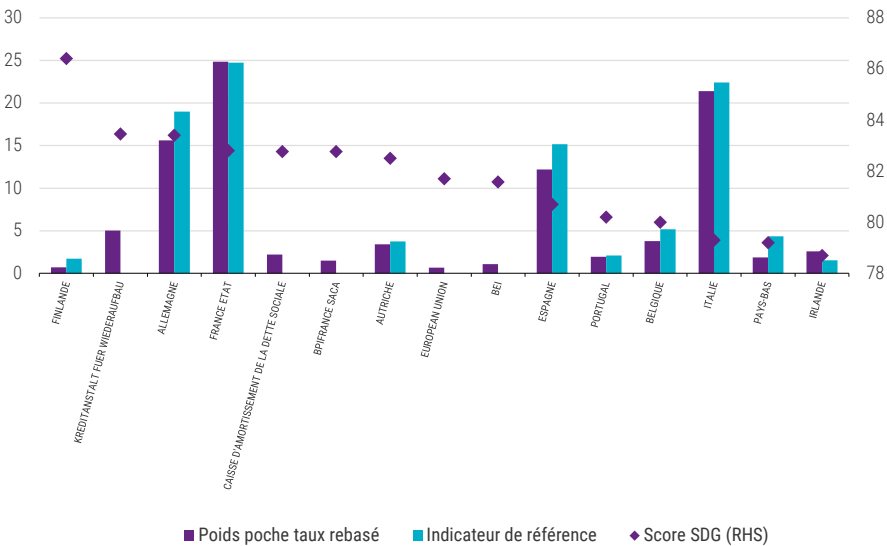


Note SDG Index	Fonds	Indicateur de référence
Score SDG Index	81,6	81,4
Taux de couverture (%)	100	100

Score SDG Index

SDG Index pour les émetteurs Souverains et Assimilés : il s'agit d'un score numérique entre 0 et 100, la meilleure note étant 100.

Le SDG Index suit le progrès achevé par les pays dans leur poursuite des 17 SDG de l'Organisation des Nations Unies.



en % de l'actif net
Échelle scores SDG Index : 100 étant le meilleur score, 0 le moins bon score

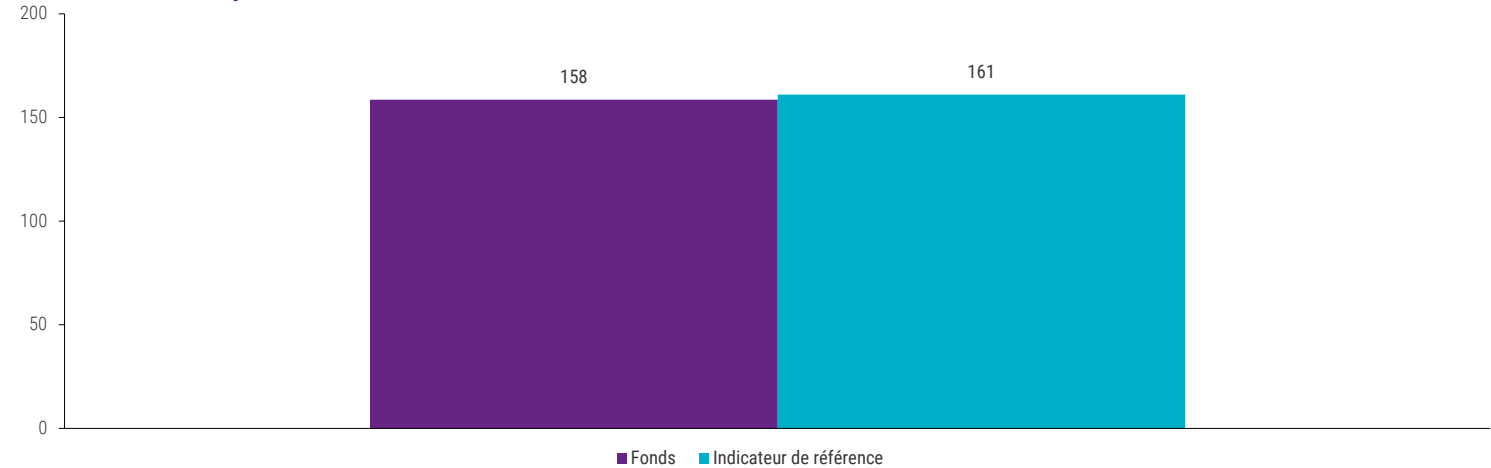
Ostrum SRI EURO Sovereign Bonds

Reporting extra-financier - Intensité carbone ¹ souverains et assimilés au 30/09/2025



INTENSITÉ CARBONE ¹ DE LA PART SOUVERAINS ET ASSIMILÉS DU PORTEFEUILLE ET DE SON INDICE : EXPRIMÉE EN TONNES DE CO₂ / 1 MILLION DE DOLLARS DE PIB RÉALISÉ

Intensité carbone moyenne



Taux de couverture (Fonds / Indicateur de référence) : 100% / 100%

Le taux de couverture indique le poids des actifs pour lesquels l'intensité carbone est disponible. Ce taux de couverture est exprimé en % de l'actif de la poche.

Indicateur de référence : 100% JP MORGAN EMU ALL MATURITY TR €

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE MOYENNE DU PORTEFEUILLE ²

Émetteurs ³	Contribution à l'intensité carbone du portefeuille ⁴	Intensité carbone (tCO ₂ / millions de dollars de PIB réalisé)	Émissions carbone (MTCO ₂ e) ⁵
ITALIE	24%	179	368
FRANCE ETAT	19%	119	330
ALLEMAGNE	16%	160	654
ESPAGNE	15%	192	273
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU	5%	160	654
BELGIQUE	4%	180	105
AUTRICHE	3%	146	69
PORTUGAL	3%	227	58
IRLANDE	2%	134	72
PAYS-BAS	2%	163	165

Source : Trucost

Ostrum AM utilise Trucost pour récupérer l'ensemble des intensités carbone pour le corporate et le souverain. Pour récupérer ces données, Trucost collecte les émissions de gaz à effet de serre par le biais d'une variété de sources publiques, telles que les rapports financiers des entreprises, les sources de données environnementales et les données publiées sur les sites Internet des entreprises ou d'autres sources publiques. En l'absence de publications sur les données, le modèle d'entrées-sorties élargi à l'environnement (EEIO) de Trucost combine des données d'impact environnemental spécifiques à l'industrie avec des données macroéconomiques quantitatives sur le flux de biens et de services entre les différents secteurs de l'économie afin d'obtenir une donnée estimée sur les émissions carbone. Une fois l'intensité de chaque émetteur récupérée, l'intensité carbone de chaque portefeuille est obtenue en additionnant l'intensité de chaque émetteur, pondérée par son poids dans celui-ci. Ce dernier calcul correspond à la Weighted Average Carbon Intensity (WACI), telle que préconisée par la TCFD. L'intensité carbone mesure ainsi volume d'émissions de carbone par dollar de chiffre d'affaire généré par les émetteurs du portefeuille sur une période donnée. Plus d'informations sur la méthodologie ici : <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

1. L'Intensité Carbone correspond au volume de CO₂ émis pour 1 million de dollars de PIB réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte les émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES) d'un Etat ou d'un émetteur quasi-souverain, y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, tels que rapportés par le PRIMAP.

Intensité carbone d'un Etat (ou d'un émetteur quasi-souverain) : (tonnes de CO₂ / Millions de dollars de PIB) = (Emissions Carbone) / Millions de dollars de PIB.

2. L'Intensité carbone moyenne du portefeuille est la somme des intensités carbonées des Etats (ou émetteurs quasi-souverains) pondérée par les poids du portefeuille.

3. Le calcul de l'intensité carbone moyenne du portefeuille prend uniquement en compte les titres d'émetteurs souverains et quasi-souverains détenus dans nos fonds internes.

4. Représente la contribution en % de l'Etat ou de l'émetteur quasi-souverain dans l'intensité carbone moyenne du portefeuille.

5. Représente le nombre de millions de tonnes équivalent CO₂ émis par l'émetteur pour la part de dette détenue dans le portefeuille. Les émissions carbone d'un Etat ou émetteur quasi-souverain prennent en compte ses émissions territoriales de gaz à effet de serre (GES), y compris l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, tels que rapportés par le PRIMAP.

PRIMAP est une base de données combinant plusieurs ensembles de données sur les émissions carbone des souverains, publiés pour créer un ensemble complet de trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre pour une majorité de pays membres ou non de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) à partir de 1850. Ces données représentent les principales catégories en matière de gaz à effet de serre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) de 2006 (CO₂, CH₄, N₂O...) Plus d'information ici : <http://doi.org/10.5880/PIK.2016.003>. Trucost est un fournisseur de données.

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation. Pour plus d'informations concernant les enjeux de la Loi Energie Climat, veuillez consulter le dernier rapport d'Ostrum AM disponible sur le site internet d'Ostrum AM.

Source : Natixis Investment Managers Operating Services sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

COMMENTAIRE DE GESTION

Economie

Aux États-Unis, la croissance du 2ème trimestre du PIB a été révisée en hausse à 3,8 %. Ce bon chiffre masque une croissance très déséquilibrée stimulée essentiellement par les développements autour de l'IA. Hors secteur technologique, l'activité est modeste. La consommation des ménages est toutefois meilleure qu'attendu durant cette période de faiblesse de l'emploi et de rebond de l'inflation, qui s'est accélérée à 2,9 % en août. Le marché du travail montre en effet des signes de dégradation, avec des créations d'emplois limitées à 22k en août 2025. Le taux de chômage a légèrement augmenté de 0,1 point à 4,3 %. Cependant, les postes à pourvoir ont connu une amélioration avec une augmentation de 19k, bien que la tendance sur trois et six mois reste négative. Les enquêtes ISM révèlent une activité manufacturière encore faible (48,7) mais en légère amélioration, tandis que le secteur des services reste plus dynamique avec un PMI à 52 en août. Dans ce contexte, la Fed, sous pression de l'administration Trump, a réduit son taux de 25 pb tout en projetant d'autres ajustements à venir alors même que l'institution relevait ses anticipations d'inflation et de croissance pour 2026.

En Chine, les indicateurs économiques montrent une situation contrastée. Le PMI manufacturier, bien qu'en territoire de contraction à 49,8, montre une légère amélioration par rapport au mois précédent. Les ventes au détail ont déçu avec une hausse de 3,4 % sur un an, et la production industrielle a également décéléré à 5,2 %. L'inflation très faible, tant à la consommation qu'à la production, reste préoccupante, ce qui pourrait témoigner également d'une faible demande intérieure. Les profits industriels s'affichent néanmoins en rebond en août (+20,4 %), soulignant les enjeux de la politique anti-involution visant à réduire les surcapacités industrielles.

La zone euro fait face à une dégradation de l'activité manufacturière, le PMI tombant à 49,8, tandis que le secteur des services montre une croissance plus forte à 51,4 en août. L'inflation reste sous contrôle avec un IPC stable à 2 %, bien que l'inflation des prix à la production ait diminué. Le taux de chômage, bien que stable, est de 6,2 %, indiquant des tensions persistantes sur le marché du travail et une inflation salariale encore significative. La BCE a laissé sa politique inchangée. Le taux de dépôt reste à 2 %.

1. Évolution générale de l'ensemble des marchés financiers

En septembre 2025, les marchés financiers ont affiché des performances globalement positives. Le S&P 500 a clôturé à 6 688 points, avec une augmentation de 3,5 % pour le mois et une progression de 13,7 % depuis le début de l'année.

Le Nasdaq 100 a également connu une forte performance, atteignant 24 680 points, soit une hausse de 5,4 % en septembre et de 17,5 % depuis le début de l'année. En revanche, la volatilité, mesurée par le VIX, a légèrement augmenté de 6 % pour atteindre 16,28, indiquant une perception croissante des risques à court terme.

2. Marchés de taux et spreads souverains

Les marchés de taux ont montré des fluctuations, le T-note à 10 ans s'établissant à 4,15 %, en baisse de 8 points de base. Les courbes de taux américaines ont également évolué, la courbe 2-10 ans s'aplatissant à 54 points. En zone euro, le Bund à 10 ans a légèrement augmenté à 2,71 %, tandis que le spread des obligations françaises s'est stabilisé à 82 points de base. Les spreads des obligations italiennes ont également diminué, atteignant 81 points de base, signalant une perception stable du risque dans ce segment.

3. Emprunts indexés sur l'inflation

Les points morts d'inflation ont montré une légère tendance à la baisse, avec le point mort des TIPS à 10 ans se fixant à 2,37 %, en recul de 4 points de base. Le swap d'inflation aux États-Unis a également légèrement baissé à 2,56 %. En revanche, le point mort des Bunds indexés est stable (-1 point de base) à 1,74 %. Les anticipations d'inflation dans la zone euro sont restées relativement stables, à 2 %, malgré les fluctuations des prix de l'énergie.

Le marché des obligations souveraines a repris le chemin des émissions et des syndications à la rentrée de l'été, atteignant 122 milliards d'euros. Ce chiffre porte le total cumulé pour l'année 2025 à 1 142 milliards d'euros. Les pays de la zone euro ont déjà réalisé 87 % de leur programme d'émission. En ce qui concerne l'offre nette, elle a été défavorable pour les dettes françaises, espagnoles et allemandes. En octobre, elle sera défavorable aux dettes allemandes et italiennes.

Le marché des entités publiques (SSA) a atteint un volume total de 380 milliards d'euros depuis le début de l'année, représentant ainsi 86 % de l'objectif annuel fixé à 440 milliards d'euros. L'Union Européenne, principal émetteur de la zone euro, a réalisé 75 % de son programme, avec 160 milliards d'euros prévus pour cette année.

Un des événements marquant du mois est intervenu en milieu de période, avec la dégradation de la note souveraine de la France par Fitch, abaissée de AA- à A+. L'agence a mis en avant la persistance des déséquilibres budgétaires et le manque de visibilité politique, jugeant la crédibilité de la trajectoire de la dette peu crédible à ce stade.

En parallèle, des mouvements significatifs de relèvement de notation ont favorisé les marchés périphériques, en particulier l'Espagne, qui a vu ses trois agences de notation rehausser d'un cran leur note, soulignant ainsi la robustesse économique du pays. Fitch a également amélioré la note du Portugal à A, en soulignant une réduction de l'endettement et des excédents primaires soutenus. Par ailleurs, l'Italie a été reclassée par Fitch à BBB+, mettant en avant sa trajectoire budgétaire crédible et sa stabilité politique.

Cette dichotomie se manifeste dans les variations des spreads par rapport à l'Allemagne. Les pays périphériques ont réduit leur écartement, en lien avec le risque français, atteignant les niveaux les plus bas observés cet été, tandis que l'OAT s'est élargi de quelques points de base depuis le mois dernier.

Le taux terminal à horizon septembre 2026 a effacé de 12 points de base, atteignant 1,83 %. En effet, les marchés financiers effacent une demi-baisse de taux. Nous pensons désormais que la BCE maintiendra son taux de dépôt à 2 % d'ici la fin de l'année. L'écart entre les taux à 2 et 10 ans s'est aplati de 9 points de base, clôturant à 69 points de base. L'écart entre les taux à 10 et 30 ans s'est également aplati de 3 points de base, atteignant 57 points de base.

Nous maintenons toujours notre position en faveur du resserrement des spreads de swaps, soutenue par notre diversification sur les entités publiques (SSA). Les arguments restent identiques, notamment l'abondance de liquidités sur le marché. Par ailleurs, nous poursuivons nos stratégies axées sur la performance des pays périphériques et anticipons toujours une pentification de la courbe allemande, portée par des émissions plus fortes, la réforme du plafond de la dette allemande et les plans de défense au niveau européen.

La performance a été négative durant cette période, principalement pénalisée par notre stratégie de pentification de la courbe.

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul idéalisé.

Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

Notation et catégorie Morningstar

Notation et catégorie Morningstar © 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges : Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de l'OPC (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par l'OPC. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie montre la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La duration mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La duration modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Labels

Label ISR Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences : - une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr

Commission de surperformance

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en oeuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

Risques spécifiques

Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Risque de contrepartie : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de crédit : (baisse de la valeur liquidative de l'OPC liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire du Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés sur lesquels le gérant du Fonds intervient. En conséquence, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié à l'exposition : compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés et des opérations de cessions et acquisitions temporaires de titres, l'exposition globale de l'OPC pourra représenter 200% maximum en engagement (ratio d'engagement inférieur ou égal à 100%). L'OPC pourra ainsi amplifier les mouvements de marché et par conséquent, sa valeur liquidative risque de baisser de manière plus importante que le marché. Cette exposition maximale ne sera toutefois pas systématiquement utilisée. Cette utilisation sera laissée à la libre appréciation du gérant de l'OPC.

Risque de taux : dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, fonds de futures, global macro notamment) peuvent s'exposer positivement ou négativement sur les taux. Ces expositions, en fonction des variations des marchés de taux, peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Ce risque est cependant limité par le recours à des stratégies décorrélées des principaux marchés de taux.

Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières : les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont susceptibles de créer des risques pour le Fonds tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le Fonds tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des 12 garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le Fonds ne puissent pas rembourser la contrepartie).

Risque lié aux variations des taux d'inflation : La valeur d'un titre de créance indexé sur l'inflation fluctue en fonction du taux d'inflation de la zone géographique correspondante. Veuillez vous référer au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Ostrum Asset Management, filiale de Natixis Investment Managers International, est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP18000014) et autorisé à fournir des services de gestion d'investissement dans l'UE.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers International ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.

Le présent document est fourni à titre d'information aux prestataires de services d'investissement ou autres Clients professionnels ou Investisseurs qualifiés uniquement et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur leur demande écrite. Le présent document ne doit pas être utilisé avec les Investisseurs particuliers. Il appartient à chaque prestataire de services d'investissement de veiller à ce que l'offre ou la vente de parts de fonds ou de services d'investissement de tiers à ses clients soit conforme au droit national applicable.

Veuillez lire attentivement le Prospectus et le Document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir. Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement sur le site Internet de Natixis Investment Managers (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de la documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

Dans l'UE : Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738, siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. **Allemagne :** Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland (enregistrée sous le numéro : HRB 129507). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Frankfurt am Main. **Italie :** Natixis Investment Managers International Succursale Italiana (enregistrée sous le numéro : MI-2637562). Siège social : Via Adalberto Catena, 4, 20121 Milan, Italie. **Pays-Bas :** Natixis Investment Managers International, succursale néerlandaise (enregistrée sous le numéro : 000050438298), siège social : Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. **Espagne :** Natixis Investment Managers International S.A., Sucursal en España (enregistrée sous le numéro : NIF W0232616C), siège social : Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. **Luxembourg :** Natixis Investment Managers International, succursale de Luxembourg (enregistrée sous le numéro : B283713), siège social : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. **Belgique :** Natixis Investment Managers International, succursale belge (enregistrée sous le numéro : 1006.931.462), Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique.

En Suisse : Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, (enregistrée sous le numéro : CHE-114.271.882) Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

Dans les îles britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, Level 4, Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, Londres, EC4R 2YA. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

Dans le DIFC : Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubai, Émirats arabes unis.

À Singapour : fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (NIM Singapore), siège social 5 Shenton Way, #22-05/06, UIC Building, Singapour 068808 (société enregistrée sous le numéro 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés aux fins d'information uniquement. NIM Singapore est réglementée par l'Autorité monétaire de Singapour en vertu d'une licence de services relatifs aux marchés de capitaux pour mener des activités de gestion de fonds, et dispose du statut de conseiller financier exempté. La division Mirova (enregistrement du nom sous le numéro : 53431077W) et la division Ostrum (enregistrement du nom sous le numéro : 53463468X) font partie de NIM Singapore et ne sont pas des entités juridiques distinctes. Cette publicité ou publication n'a pas été examinée par l'Autorité monétaire de Singapour.

À Taïwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788.

À Hong Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

En Corée : fourni par Natixis Investment Managers Korea Limited (société enregistrée auprès de la Financial Services Commission for General Private Collective Investment Business) aux distributeurs et investisseurs qualifiés à titre d'information uniquement.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

En Amérique latine : Fourni par Natixis Investment Managers International.

Au Chili : Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A. Bureau : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne no 18627.

Au Brésil : Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celui-ci ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions.

Bien que Natixis Investment Managers estime que les informations fournies dans ce document sont fiables, y compris celles provenant de tiers, elle ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité desdites informations. Ne peut être redistribué, publié ou reproduit, en tout ou en partie.

Aux États-Unis : Fourni par Natixis Distribution, LLC, 888 Boylston St., Boston, MA 02199 **pour les conseillers financiers américains qui traitent avec des investisseurs qui ne sont pas des U.S. Persons (au sens de la Regulation S prise en application de la Loi sur les valeurs mobilières de 1933) ou des personnes présentes aux États-Unis. Il se peut qu'il ne soit pas redistribué aux U.S. Persons ou personnes présentes aux États-Unis.** Natixis Investment Managers comprend toutes les entités de gestion financière et de distribution affiliées à Natixis Distribution, LLC et Natixis Investment Managers International.

Ce document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques de commerce qui ne sont pas nécessairement enregistrés dans toutes les juridictions. Les enregistrements de tiers sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (ensemble « Natixis »). Ces tiers propriétaires ne soutiennent, ne cautionnent ou ne participent pas à la fourniture des services, fonds ou autres produits financiers de Natixis.

L'information sur l'indice contenue dans le présent document provient de tiers et est fournie « telle quelle ». Toute utilisation de ces informations relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Chacune des entités tierces impliquées dans la compilation, le calcul ou la création d'informations sur les indices, exclut toute responsabilité (y compris, sans limitation, toute garantie d'originalité, précision, intégralité, actualité, non contrefaçon, qualité marchande et adaptation à un usage particulier) quant à ces informations.

La mise à disposition de ce document et/ou la référence à des titres, secteurs ou marchés spécifiques dans ce document ne constitue pas un conseil en investissement, une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de tout titre, ou une offre pour une quelconque activité financière réglementée. Il est conseillé aux investisseurs d'examiner attentivement les objectifs, les risques et les coûts de tout investissement avant d'investir. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement qui sont mentionnés aux présentes reflètent les opinions de la(des) personne(s) concernée(s) à la date indiquée. Ils sont, ainsi que les avoirs en portefeuille et les caractéristiques indiquées, susceptibles d'être modifiés et ne sauraient être interprétés comme ayant une quelconque valeur contractuelle. Rien ne garantit que les événements se dérouleront comme le prévoit le présent document. Les analyses et opinions exprimées par des tierces parties externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. La communication d'informations relatives aux performances passées ne garantit pas les performances futures. Le présent document ne peut être redistribué, publié ni reproduit en tout ou en partie.

Tous les montants cités sont libellés en EUR, sauf mention contraire. Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.